

Financement des actions de l'organisme de maillage L'ARTERRE

DEMANDE

Les membres de la relève demandent au gouvernement du Québec de trouver, avec les représentants de la relève au niveau national, une solution pour pérenniser le financement de l'organisme de maillage L'ARTERRE partout dans la province.

COÛT ESTIMÉ

3,5 millions \$
(estimation en fonction de service avec une gouvernance similaire)

PALIER RESPONSABLE

Provincial

ENJEUX

L'ARTERRE est un service de maillage offert dans plus de 45 MRC à travers le Québec axé sur l'accompagnement et le jumelage entre relève agricole et cédants. Il contribue au rayonnement et au dynamisme de l'agriculture à travers le Québec. Issu de plusieurs initiatives visant à soutenir la relève, L'ARTERRE a un impact positif dans le milieu agricole autant pour les cédants que la relève et la relève considère que ce service devrait profiter d'un soutien financier national.

Actuellement, le financement de L'ARTERRE dépend des municipalités et des partenaires régionaux. Il est difficile à pérenniser, car négocié à la pièce, les ententes sont de courte durée, soit de 2 ou 3 ans seulement. De plus, certaines charges sont considérées à temps partiel. La formation et la rétention des ressources sont difficiles. En effet, seulement 25 % des agents de maillage de L'ARTERRE acceptent de renouveler leur contrat entraînant une perte de ressources expérimentées. Notons également que le déploiement de nouvelles ressources dans les régions est parsemé d'embûches en raison du financement régionalisé.

RÉSUMÉ DE LA DEMANDE

Financement pérenne

Afin d'assurer la pérennité du service et d'éviter la perte de ressources formées, la relève estime qu'il est nécessaire de revoir le modèle de financement de L'ARTERRE. La relève croit qu'en plus d'un financement pour une équipe de coordination au national, le gouvernement devrait également soutenir l'ensemble des ressources humaines dans les régions afin d'en pérenniser le financement.